

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

NOVEMBRE 2022

N° 283



**DU 1^{ER} AU 18 OCTOBRE,
SAINT-MANDRIER A ACCUEILLI
L'ÉQUIPE DU TOURNAGE DE "FLO"
BIOPIC SUR FLORENCE ARTAUD**



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





ÉDITO

Au moment où j'écris ces lignes, les vacances scolaires viennent de débiter et je suis heureux de constater que de nombreuses familles de touristes ont choisi notre presqu'île pour y passer quelques jours de vacances, lui redonnant un air estival.

Du coup, la « Fête de la cougourdo », qui avait été décalée d'une semaine, a connu un franc succès et, foi de Mandréen, nous n'avions jamais vu autant de monde à l'Ermitage avec des enfants s'égayant partout et allant de stand en stand pour profiter des jeux organisés par notre comité des fêtes « La Mandréenne ». Quant à Michel, notre métayer, presque toute la production de courges a été vendue avec un succès retentissant pour la courge bleue de Hongrie.

Mais, comme à Saint-Mandrier nous aimons la fête et la convivialité, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons récupéré le festival « l'Alsace sur Mer », marché de produits et de spécialités culinaires, et que, du 10 au 13 novembre, nous aurons l'occasion de goûter à ces spécialités. C'est un pari que nous faisons et tout ne sera pas parfait pour cette première, mais

nous avons prévu, en collaboration avec la Métropole, d'augmenter les fréquences des bus et navettes maritimes, voire de faire une liaison maritime spécifique et d'aménager un parking supplémentaire.

Mais, le mois de Novembre c'est aussi celui du souvenir, tout d'abord de nos ancêtres familiaux, mais aussi celui de ceux qui sont tombés, pour la plupart, dans une tranchée, pour défendre notre pays face à l'invasion germanique et ses alliés. Aussi, comme chaque année, nous ferons notre devoir, individuellement, mais aussi en tant qu'élu et nous nous inclinons comme le veut la tradition devant les tombes des soldats enterrés au cimetière Franco Italien pour que leur sacrifice ne tombe pas dans l'oubli.

Le Maire,
Gilles VINCENT

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

INOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS !

Léon THEGNER	21/09/2022
Hector AGATI	10/10/2022
Théo CHAZEL	15/10/2022
Rose PRATALI	19/10/2022

VIVE LES MARIÉS !

Armelle COURBON & Stéphane DECLERCQ	15/10/2022
--	------------

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jeanne DAMOUR née VIALA	25/09/2022	76 ans
Roger DIANOUX	30/09/2022	84 ans
Maria ORTIGA née CAPDEVILA	04/10/2022	94 ans
Delphine FOLLIOT DE FIERVILLE née TOKAULT	05/10/2022	91 ans
Marie-Louise PONS née GOMEZ	24/10/2022	90 ans

Vous êtes artisan-créateur, professionnel ou non, faites-vous connaître auprès du service Vie de la Cité (vielite@ville-saintmandrier.fr) en précisant vos nom, prénom, nom de société le cas échéant, le type de fabrication ou création ainsi qu'un numéro de téléphone et votre adresse mail.



PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

AMIS DU BOUT DU MONDE

Nous serions très heureux, amis mandréens qui habitez au bout du monde, si de temps en temps, vous nous donniez de vos nouvelles avec une belle photo du lieu où vous habitez.

Le Maire,

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte
Photo de couverture : Lydia FOURNIÉ
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA
 83110 SANARY-S/MER

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

BONS D'ACHAT de Noël

Les fêtes de Noël approchent et comme chaque année, le CCAS octroie des bons d'achat pour les Mandréens bénéficiaires :

- de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ;
- de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI) ;
- du RSA (Revenu de Solidarité Active) ou de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité).

Les personnes concernées peuvent se présenter **à compter du 5 décembre** au secrétariat du CCAS, rue Anatole France, munies d'un justificatif ou se renseigner au 04.94.11.24.56.

Véronique **VIENTOT**
Adjointe au Maire,
chargée de l'action sociale
et des personnes âgées

CCAS
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

PROGRAMME DES ANIMATIONS FOYER DES ANCIENS - 2022 / 2023



**Mercredi 16
NOVEMBRE**

GOÛTER MUSICAL À 15H - Restaurant scolaire
Réservé aux personnes de plus de 60 ans



**Samedi 10
DÉCEMBRE**

REPAS DE NOËL À 12H - Restaurant scolaire
Réservé aux personnes de plus de 70 ans



**Jeudi 15
DÉCEMBRE**

LOTO DE NOËL À 14H - Foyer des Anciens
Réservé aux personnes de plus de 60 ans



**Mercredi 11
Janvier**

GALETTE DES ROIS À 15H - Restaurant scolaire
Réservé aux personnes de plus de 60 ans



**Mercredi 1er
MARS**

LOTO CRÊPES À 14H - Restaurant scolaire
Réservé aux personnes de plus de 60 ans



**Jeudi 6
AVRIL**

LOTO DE PRINTEMPS À 14H - Foyer des Anciens
Réservé aux personnes de plus de 60 ans



**Samedi 13
MAI**

REPAS DE PRINTEMPS À 12H - Restaurant scolaire
Réservé aux personnes de plus de 70 ans



**POUR TOUTE MANIFESTATION, s'inscrire au CCAS, rue Anatole France (à côté de La Poste, au fond de la cour)
ou par téléphone au 04.94.11.24.56, ou au Foyer des Anciens**



Grâce aux nombreuses activités proposées par le CCAS, nos aînés du Foyer des Anciens ont pu, avec plaisir, visiter Toulon en petit train après la traversée de la rade. Vous avez plus de 60 ans, n'hésitez à les rejoindre.

PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland (locaux de l'Agence Postale Communale), **chaque deuxième samedi du mois**, de 10h à 12h.

Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

PROCHAINE PERMANENCE, SAMEDI 12 novembre 2022.

SAINT-MANDRIER SUR-MER



2^{ème} édition

Budget PARTICIPATIF

**DU 1^{ER} OCT. AU 30 NOV. 2022
VOTEZ !**

- 1 VOUS PROPOSEZ
- 2 NOUS ÉTUDIONS
- 3 VOUS VOTEZ

50 000 €



VOTE EN LIGNE SUR :

<https://budgetparticipatif.ville-saintmandrier.fr/>

Une **MEDIATHEQUE** et un **FOYER DES JEUNES** au centre du Village

Lors de la dernière campagne électorale de 2020, nous avons prévu dans notre programme, la construction d'une médiathèque, d'un foyer des jeunes et d'une salle associative.

Pour la médiathèque, il s'agissait de faire évoluer notre bibliothèque qui est régulièrement fréquentée par les habitants, en donnant à ces derniers la possibilité d'accéder à des services, notamment liés à Internet et aux médias, qui, à ce jour, ne peuvent pas être proposés et d'offrir aussi ces possibilités aux scolaires.

Pour le foyer des jeunes, nous estimons que sa situation et son exigüité ne permettent pas une activité importante alors qu'il rencontre de plus en plus de succès.

Enfin, nous avons besoin d'une salle associative supplémentaire pour répondre aux sollicitations nombreuses de nos associations.

Après examen des différentes solutions, mais aussi compte tenu des contraintes budgétaires, nous avons décidé de réaliser un seul bâtiment, capable d'héberger la médiathèque et le foyer des jeunes et de l'installer en lieu et place des sanitaires et douches de l'ancien camping dont les bâtiments devenaient insalubres. Sa situation au centre du village, et proche des établissements scolaires, est idéale et permettra une ouverture à tous les publics.

Les études enfin terminées, nous sommes heureux de vous présenter le projet qui trônera bientôt à l'entrée des groupes scolaires.

Son architecture prévoit la mise en avant d'un grand hall en double hauteur et des façades vitrées s'ouvrant vers l'extérieur. Le foyer des jeunes sera situé au rez-de-chaussée et permettra des activités générales dans une grande salle et d'autres activités, en groupes restreints dans des salles spécifiques, comme les jeux vidéo. L'étage, desservi par ascenseur ou par un grand escalier en colimaçon, accueillera la médiathèque et, là aussi, l'espace sera partagé en fonction des activités. Un patio central ouvert, situé au centre, permettra des activités en plein air.

Enfin, la salle de l'ancien restaurant scolaire qui était dévolue à la future médiathèque se transformera en salle associative, ce qu'elle est déjà, et bénéficiera d'un toilettement.

Les travaux de démolition des anciens bâtiments commenceront dès la fin de l'année pour faire place à la construction du nouveau bâtiment qui devrait être terminé à la fin du 1^{er} trimestre 2024.

Le montant des travaux qui est estimé à 1 460 000 € a fait l'objet d'un plan de financement. Mais, le rassemblement de ces projets en un même lieu nous a permis de faire des économies substantielles malgré une hausse de 200 000 € en un an par rapport au coût prévisionnel.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**



Façade principale



Hall d'entrée



Foyer des Jeunes



Médiathèque

Un COMPOSTEUR pour vos biodéchets

Et si, pour vous rendre la démarche encore plus simple, on vous livrait gratuitement un composteur à domicile ?

Dans vos poubelles d'ordures ménagères, les biodéchets (épluchures, déchets de repas, tonte de gazon...) représentent environ 30 % de leur contenu soit près de 250 kg/an pour une famille. La loi AGECL impose aux collectivités, à partir du 1^{er} janvier 2024, de mettre à disposition de chaque administré un moyen de trier ses biodéchets.



Le Sittomat, syndicat intercommunal qui traite nos déchets ménagers et que je préside, mène actuellement une expérimentation sur quelques villes de son territoire afin de favoriser le compostage. Des composteurs individuels sont proposés gratuitement, à domicile, si l'on possède un jardin ou un bout de terrain.

Depuis des années, notre commune a déjà distribué des composteurs aux administrés mais afin de compléter notre action, nous avons adhéré à cette

belle démarche. Aussi, les ambassadeurs du tri viendront, ces prochaines semaines, sonner à votre porte pour vous proposer un composteur individuel.

Vous êtes absents, pas d'inquiétude ! un avis de passage sera glissé dans votre boîte aux lettres avec les indications nécessaires à la prise d'un rendez-vous !

Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil !

Pour ceux qui vivent en copropriété, il est possible aussi de demander un composteur collectif. Deux copropriétés, Ports Soleil et le Hameau du Gros Baou ont adhéré depuis plus de deux ans à cette expérience. Une nouvelle copropriété la Pinède Saint Georges vient de les rejoindre. Outre la livraison gratuite, le Syndicat de traitement des déchets que je préside, le SITTOMAT, propose la formation d'un maître composteur et un suivi sur 6 mois.



Les composteurs collectifs de la Pinède Saint Georges

Lorsque le dernier bac à compost est plein, le produit obtenu peut être utilisé soit pour des plantations individuelles en pot, soit dans le cadre d'un jardin partagé comme c'est le cas dans les copropriétés précitées.

Je suis certains que ceux qui ont déjà participé à cette expérience pourront vous décrire les avantages de cette démarche qui se veut environnementale, mais aussi de lien social.

Les copropriétés intéressées peuvent faire la demande de composteurs collectifs auprès de Madame TROIN au SITTOMAT : Tél. 04 94 89 64 94.

Le Maire,
Gilles VINCENT

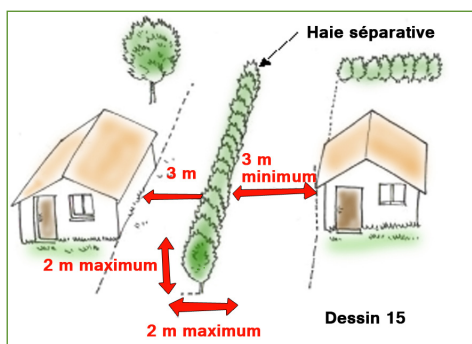
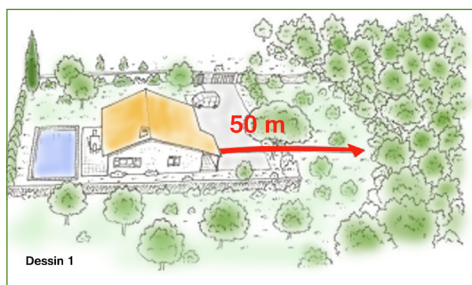
Le DEBROUSSAILLEMENT

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sont contrôlées sur la commune en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF). Ces contrôles sont réalisés par deux agents de l'ONF et de la Police Municipale sur vingt demi-journées, tout au long de l'année.

Les OLD sont l'affaire de tous afin de nous prémunir contre les risques d'incendie et mises en application par un arrêté préfectoral du 30 mars 2015, (ci-dessous, quelques illustrations de cet arrêté. Vous trouverez l'ensemble des illustrations commentées en scannant le QR code ou en vous rendant sur le site Internet de la ville, rubrique Environnement).

Pour tout renseignement, vos interlocuteurs sont :

- L'accueil de la vie de la cité au 04.94.11.51.76 ;
- Monsieur Fabrice Dedons
Conseiller Municipal
fdedons@ville-saintmandrier.fr ;
- La Police Municipale ;
- L'ONF.



Toutes les
illustrations
commentées en
scannant ce QR Code.

Fabrice DEDONS
Conseiller municipal, délégué
à la prévention des risques

COMMUNIQUÉ de L'APE en DROIT DE RÉPONSE

L' APE a saisi le Tribunal correctionnel de Toulon contre le Directeur de publication du Mandréen, M. Gilles Vincent, suite à son refus d'insérer notre droit de réponse à l'article du n°264 de février 2021 concernant le projet municipal sur la propriété Fliche. L' APE, déjà visée sur le même sujet dans des publications précédentes du Mandréen, a considéré qu'elle était mise en cause et a demandé le respect de son droit de réponse.

Le Tribunal judiciaire de Toulon a donné raison à L' APE et a condamné M. Vincent, le contraignant à publier notre droit de réponse dans le Mandréen de décembre 2021.

Cependant M. Vincent a fait appel de sa condamnation et suite à sa déclaration lors de l'audience « *qu'il n'a en rien visé l'APE dans les faits* » (sic), la Cour d'appel d'Aix a estimé que l'APE n'était pas suffisamment identifiable en tant qu'association dans l'article incriminé pour que son action soit recevable.

M. le Maire accuse l'APE de mener des actions infondées et d'engager inutilement les deniers publics. N'oublions pas que l'action judiciaire de l'APE ne trouve sa cause que dans le refus de M. Vincent de publier sa réponse dans le Mandréen.

La référence à l'emploi des deniers publics est quant à elle hors de contexte vis-à-vis de l'APE dès lors que c'est Monsieur Vincent, jouant de ses multiples qualités, Maire et Directeur de publication, qui a décidé de faire supporter ses frais de procédure par la commune, à l'inverse de l' APE qui les assume intégralement.

Enfin, l'APE, association libre de Saint-Mandrier, dont les actions ont le plus souvent été reconnues favorablement par le Tribunal, n'a aucune « suggestion » à recevoir de Monsieur Vincent. Conformément à sa vocation, l'APE poursuivra ses actions, à tous les niveaux, en faveur de la préservation de l'environnement de la commune et de la qualité de vie de ses habitant(e)s.

ENQUÊTE STATISTIQUE sur la formation tout au long de la vie

L'Insee réalise jusqu'au 25 mars 2023, une enquête sur la Formation tout au Long de la Vie (FLV).

De quoi s'agit-il ?

Cette enquête permet de mesurer l'accès à la formation des adultes, que ce soit dans un but professionnel ou personnel (stage de cuisine, cours de sport par exemple), de décrire les formations suivies ou encore de comprendre les difficultés d'accès à la formation. Elle vise

aussi à évaluer les compétences qui permettent de gérer les informations dans la vie de tous les jours : lecture et calcul ou utilisation d'Internet.

Qui est interrogé ?

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 30 000 ménages sur l'ensemble de la France. Au sein de chaque ménage, une personne de 18 à 69 ans sera interrogée.

Dans notre commune, quelques ménages

seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il ou elle sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



INSEE



Signal Conso

**Un nouveau
service public au
bénéfice des
consommateurs !**

Problème lors d'achats en ligne ?
Produit qui ne fonctionne pas ?
Rongeur dans un restaurant ?
Victime d'une arnaque ?
Problème de livraison ?

...
signal.conso.gouv.fr





MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

TPM réduit sa consommation d'énergie

Le 29 septembre dernier, la transition écologique et la sobriété énergétique étaient au cœur des débats du Conseil Métropolitain.

Les douze maires mènent depuis plusieurs années déjà, une stratégie de réduction de la consommation d'énergie et accélèrent le développement des énergies renouvelables afin de préparer l'avenir. Le rapport d'activités, adopté lors de la séance, retrace les projets et actions menés sur l'ensemble du territoire durant l'année 2021.

Il est disponible sur le site Internet de la métropole www.metropoletpm.fr.



Chalucet

Ça se passera en
NOVEMBRE...

AGENDA :

Mardi 1^{er} novembre Cérémonie de la TOUSSAINT

10h30 : Office religieux,
11h45 : Cérémonie aux
cimetières (ancien et nouveau).

Samedi 5 novembre LOTO du Don du sang à la Salle des Fêtes à 16h.

Du 10 au 13 novembre L'ALSACE-SUR-MER Place des Résistants. Voir p. 12.

Vendredi 11 novembre Cérémonie de COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE du 11 novembre 1918

10h30 : Office religieux,
11h : Cérémonie au
Monument aux morts.

Dimanche 13 novembre FOIRE AUX JOUETS de 9h à 17h, Salles Myrte et Arbouses, Association Festive de la Presqu'île.

Dimanche 13 novembre THÉÂTRE : Au bout du Rouleau à 17h, Théâtre Marc Baron.

Lundi 14 novembre CAFÉ LITTÉRAIRE de 14h30 à 16h30, Bibliothèque Municipale.

Dimanche 20 novembre VIDE GRENIERS du Pin Rolland de 7h à 17h, Parking Saint Asile.

Dimanche 20 novembre COURSE NATURE "La 83430" Place des Résistants à 10h.

26 et 27 novembre EXPO-VENTE de l' Atelier d'Aiguille et Artisanat et Partage Salle Bailli de Suffren de 10h à 17h30.

L'Alsace
sur-Mer
*avec la Fédération des Artisans
Producteurs d'Alsace*

Le charme d'un village alsacien
PLACE DES RÉSISTANTS

**DU 10 AU 13
NOVEMBRE
2022**

DU JEUDI AU SAMEDI : 9H-22H
DIMANCHE : 9H-18H

Folklore, traditions,
gastronomie...

VOIR PAGE 12

TOMBOLA - PANIERS GARNIS ET UN SEJOUR A GAGNER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

METROPOLE
XTPM

Le théâtre de la Quille
présente

AU BOUT DU ROULEAU

Comédie de
Jean-Pierre Martnez
avec
Hélène Fouque
et
Michel Maignan
Mise en scène : Michel Maignan

**DIMANCHE 13
NOVEMBRE 2022** 17h - Théâtre Marc Baron
Entrée : 13 €
Réservations : 06 72 15 39 19

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

THEATRE
MARC BARON

Dimanche 20 novembre 2022
**11^{ème} COURSE NATURE
SAINT-MANDRIER-S-MER**

**6 km
16 km**
(piquants environ 570 D+)

DÉPART : 10h00
Place des Résistants

INSCRIPTIONS
www.chronosports.fr
Mairie de St-Mandrier

TARIFS :
12 et 15 €
15 et 20 € le jour J.

La 83430

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

running-club

EXPO

Christian FELTIN
De noir et d'or

**du 10 au 27
Novembre 2022**

VERNISSAGE
Jeudi 10 novembre à 18H30

Galerie Rancilio
2 av. Marc Baron
Saint-Mandrier-sur-Mer
ENTRÉE LIBRE, tous les jours
10h - 12h / 16h - 18h

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

**BIBLIOTHÈQUE
Municipale**

CAFÉ LITTÉRAIRE

Lundi 14 novembre 2022
de 14h30 à 16h30

Vous êtes invités à venir passer un moment
autour d'un café ou d'un thé.
Alors que vous soyez curieux, lecteurs ou non,
vous êtes chaleureusement attendus.

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
de SAINT-MANDRIER-SUR-MER**
Jardins d'Hydra - 2 avenue Marc Baron

INSCRIPTIONS :
suquethelene@gmail.com
tel. : 06 75 79 11 99

COUPS de COEUR
Les nouveautés
2022

Le nombre de places
étant limité, il est
indispensable de s'inscrire !

VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Concert de la Sainte-Cécile

Clarinetissimo
QUINTETTE DE CLARINETTES

**SAMEDI 26 NOVEMBRE
2022 À 21H00**
THÉÂTRE MARC BARON
ENTRÉE LIBRE

Mozart
Anton Dvorak
Franz Liszt
Georges Cershwini
Astor Piazzola
Ennio Moricone
Rigtimes

AVEC : Jean-Louis FERRANDO, Didier RAYNAL, Philippe ALLEGRI, Damien ARPAJA, Franck RACITI

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
Rd : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

THEATRE
MARC BARON

Le « café de la place » est une histoire de famille.

Frédéric, Nadine, Julian et Morgane, originaires de Corrèze, sont des amoureux de la cuisine et des moments de partage. Ils vous accueilleront tout au long de l'année. Que vous ayez trente minutes ou deux heures, venez passer un bon moment avec eux autour d'un verre, d'un bon café, pour tenter votre chance aux jeux... et prochainement pour découvrir leur snack. Ils mettent actuellement tout en œuvre pour vous régaler dans la bonne humeur.



Ouverture d'une RESSOURCERIE au Pin Rolland

Pour une transition viable écologique, sociale et économique.

Où ? Nous disposons d'un petit local à la Chapelle Notre-Dame du Pin Rolland/St Joseph, Avenue Fliche Bergis.

Pour Qui ? La taille du local ne nous permet malheureusement pas de tout garder. Actuellement nous stockons donc les affaires pour enfants et ados (vêtements, affaires de puériculture, jouets, livres, chaussures, etc...)

Et pour le reste ? Vous pouvez cependant déposer votre linge de maison, vaisselle et vêtements adultes qui seront redistribués à diverses associations (Secours Catholique, Croix Rouge, Welcome Var, etc).

Et pour vos meubles ? Il est possible de déposer des meubles, mais veuillez contacter la responsable au préalable pour vous le confirmer. Vous pouvez également être mis au courant des dons de meubles en envoyant un SMS au 07.82.98.39.87 afin d'être ajouté à la liste des personnes intéressées.

Pourquoi une ressourcerie ? Nous souhaitons créer un circuit solidaire, écologique et économique (tout est entièrement gratuit). Nous recevons des produits en bon état, voire souvent très bon état, qui peuvent être réutilisés afin d'éviter le gaspillage et la surconsommation.

Quand puis-je déposer mes dons ? Tous les jours de la semaine, en rentrant à l'intérieur de la Chapelle, sur votre droite. Soit à l'extérieur sous le petit préau. Veuillez cependant éviter les horaires des messes (jeudi matin et samedi soir).

Comment puis-je retirer des affaires ? Pour le moment par rendez-vous ou commande en appelant la responsable (Audrey Delobel) au 07.82.98.39.87.

N'hésitez plus ! Vous avez besoin d'une veste cet hiver pour votre enfant ? De chaussettes, de pulls, d'un jouet ou même d'un lit à barreaux, un siège auto, etc. Appelez d'abord la ressourcerie avant tout achat !

Audrey DELOBEL

Le mot de l'OPPOSITION

S'attaquer à la pénurie de logements autrement qu'en bétonnant la Presqu'île : pour la majorité il est urgent d'attendre...

L'ensemble des membres de la majorité municipale a voté lors du conseil municipal du 30 septembre contre la proposition des élus de La Vague Mandréenne de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) qui aurait permis de faire porter l'augmentation des dépenses de la commune davantage sur les propriétaires non résidents de la commune que sur ceux habitant leur résidence à l'année. Cette majoration aurait permis également de renchérir les charges des résidences secondaires, qui représentent près de 50% du parc immobilier, incitant les propriétaires de « maisons de vacances » ou loués sur Airbnb à revendre leurs biens ou à les mettre en location longue durée. La loi permet en effet une majoration de cet impôt local pouvant atteindre 60 % et ce, précisément pour les communes où la demande de logements est importante au regard de l'offre. Les députés ont reconnu en votant cette loi que ce levier fiscal était efficace pour les communes en pénurie de logements disponibles pour leurs résidents.

Mais Le Maire, bien connu pour ses compétences en matière de politique du logement, en particulier social, a expliqué « Quant à l'hypothèse de voir apparaître plus de biens immobiliers locatifs sur le marché suite à cette majoration, elle reste utopique ». Ben voyons, alors pourquoi les députés de son parti ne demandent pas l'annulation de cet article de loi ?

L'argument du levier fiscal a pourtant été retenu par un grand nombre de communes souffrant de cette pénurie qui ont voté récemment pour une augmentation de cette majoration. Pour TPM, elle a été portée à 55% à La Crau depuis 2020, à 35% à Six-Fours depuis cette année, à 30% à Carqueiranne et pas loin de la presqu'île, ce même 30 septembre lors du conseil municipal, les élus de Puget-sur-Argens ont voté à l'unanimité la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires au taux maximum de 60 % à compter de l'année prochaine !

Il y a quelques années à Saint-Mandrier, lors du conseil municipal du 29 janvier 2015, le maire reconnaissait que dans « la commune nous avons beaucoup de résidences secondaires » et faisait adopter une majoration de 20% de cette taxe avec comme argument, le fait que « les résidences secondaires ne participent pas entièrement aux investissements » dimensionnés pour les différents services, réseaux, etc. sur la base de la journée du 15 août. Alors, qu'est-ce qui nous vaut ce changement et qu'aujourd'hui à Saint-Mandrier, la seule politique de lutte contre la pénurie de logement légitime pour la majorité est : bétonner, bétonner et bétonner ? D'autant plus, qu'il ne peut être exclu qu'un grand nombre d'appartements des projets immobiliers récents qui défigurent notre Presqu'île deviennent des résidences secondaires, ne réglant en rien le problème de cette pénurie de logements. On se dit qu'au final les vrais gagnants sont les promoteurs à qui les élus de la majorité octroient les permis de construire.

Alors le Maire a beau soutenir qu'il garde en réserve cette majoration pour plus tard, en attendant il démontre une fois encore combien il préfère sacrifier les espaces naturels pourtant essentiels pour notre avenir plutôt que de chercher vraiment à résoudre le problème bien réel des difficultés à se loger sur la Presqu'île.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

La Tribune de la MAJORITÉ

Ainsi, un beau matin du mois de septembre, bien après le vote du Budget de la commune, Mr Le Pen s'est réveillé en disant : « *il faut augmenter la majoration de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et, en contrepartie, baisser la Taxe Foncière* ».

Son groupe d'opposition nous a demandé de mettre cette décision au Conseil Municipal. Ce que nous avons fait et nous en avons largement débattu. Montrant par-là que nous acceptons d'échanger, mais sur des sujets sérieux.

L'argumentaire de M. Le Pen reposait sur 3 points :

1. En augmentant la THRS les propriétaires seraient enclins à vendre ces biens rendant ainsi un accès à la propriété principale pour les personnes en demande. Il s'agissait ici de « *Fluidifier les conditions d'accès aux logements essentiellement locatifs* ». Cependant, une étude en cours avec la métropole visant à harmoniser un Programme Local de l'Habitat, montre que ces résidences sur la commune sont trop exigües et non adaptées à une résidence à l'année. Comme quoi, nous n'attendons pas l'opposition pour trouver des solutions au problème du logement. Nous reviendrons d'ailleurs vers vous pour vous exposer ce Plan Local de l'Habitat de la métropole. Après avoir proposé d'acheter ces mêmes résidences secondaires pour les transformer en logements sociaux, il s'agit ici d'en augmenter la TH afin que d'autres personnes en mal de logement puissent les acheter. Si cela était aussi simple !!!
2. La contrepartie de l'augmentation de cette majoration (de 20% à 60%) « *Produirait une ressource budgétaire supplémentaire pour 2023* ». Certainement, mais nous nous sommes déjà expliqués sur le fait que

la commune n'actionne le levier fiscal que lorsque cela est nécessaire. Ce que nous avons fait par le biais de l'augmentation de la TF avec une prospective sur plusieurs années, validée par un cabinet spécialisé.

3. La contrepartie de cette augmentation pourrait également « *permettre, pour 2023, de baisser le taux de la TF* ». Il en résulterait une baisse de 2.14 points. Mais le levier de la THRS étant alors utilisé au maximum, il nous serait impossible de l'actionner dans le futur. Nous obligeant, dès lors, de réaugmenter la TF en cas de besoin en trésorerie.

Nous n'avons d'ailleurs pas bien compris s'il s'agissait du point 2 ou du point 3 ou des deux à la fois, ce qui serait alors sans aucun effet sur les impôts des Mandréens.

Compte tenu de ce qui précède, nous avons voté contre cette proposition.

Plus sérieusement, dans un contexte dégradé et sans précédent, nous ne sommes pas contre le fait d'augmenter la majoration du taux de la THRS, mais pas pour le moment. A ce jour, nous ne savons pas encore quels seront les impacts de la Loi des Finances 2023 actuellement au vote de nos instances. Il nous faudra alors composer et ajuster nos investissements et nos dépenses de fonctionnement tout en ayant comme seul but, le bien-être des Mandréens ainsi que nous l'avons démontré depuis plus de 25 ans.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/ Union Pour St Mandrier de Marégau à Cépet

FB : Gilles-Vincent-2020-2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet

Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition d'octobre dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Les élus d'opposition voudraient une nouvelle fois vous faire croire que "*nous aurions sacrifié de longue date des terres agricoles au profit des constructions de résidences majoritairement secondaires*", mais c'est encore une démonstration flagrante de leur méconnaissance de la commune et de son histoire, mais surtout des règles d'urbanisme en vigueur depuis la publication du POS en 1992, ce qui est surprenant venant de la part d'élus même d'opposition.

Peut-être espèrent-ils, comme l'a dit un célèbre ministre de la propagande d'une triste époque que je ne citerai pas volontairement, "*qu'un mensonge répété mille fois se transforme en vérité*".

Car, faut-il rappeler, comme nous l'avons écrit il y a peu, que c'est bien dans la période de 1971 à 1990 que plus de 1000 appartements et 400 villas ont vu le jour, et non pendant notre mandat. Quant aux constructions récentes dans le quartier du Pin Rolland, leurs terrains d'assiette ont toujours été constructibles, classements d'ailleurs confirmés par plusieurs décisions de justice. La dernière, concernant les constructions derrière le stade, ayant confirmé la constructibilité, a été rendue récemment par le Conseil d'État, plus haute juridiction administrative de notre pays, qui a débouté le recours d'une association de protection de l'environnement.

Il est aussi totalement faux d'écrire qu'il n'y a aucune stratégie communale d'équipement et de promotion de l'énergie alors que la commune a été labellisée AGIR pour L'ENERGIE par la Région pour nos actions en faveur des économies d'énergie et que nous sommes inscrits dans un programme commun avec TPM pour équiper la halle technique, les écoles et la future médiathèque en panneaux solaires avec autoconsommation et, éventuellement, vente d'énergie aux voisins.

Quant à l'opposition, contrairement à leurs écrits, nous n'avons reçu aucune proposition concernant la lutte contre le réchauffement climatique et encore moins pour la production d'énergie renouvelable, ce qui démontre tout simplement, un manque d'idées novatrices pour la commune.

Dans cet article du mois d'octobre, nous avons, là encore, une preuve de leur duplicité. M. Le Pen se déclarant journaliste, préfère utiliser le verbe, quitte à mentir, plutôt que de faire son travail de Conseiller Municipal, même d'opposition. Ainsi, si nous avons bien enregistré en date du 8 août une lettre en Mairie de Mme Montagny, Conseillère Municipale d'opposition, nous demandant de fermer les douches des plages. Nous n'avons pas attendu ce courrier pour agir. En effet, en tant que vice-président de la Métropole en charge de l'environnement, j'ai

demandé aux services de rentrer en contact avec le pavillon bleu pour obtenir une dérogation en vue de la fermeture des douches des 55 plages de la Métropole car l'utilisation des douches est un des critères de l'obtention du pavillon bleu. Ainsi, dès leur accord obtenu, la majorité des plages de la Métropole, dont celles de notre commune, ont été fermées et dès le 10 août, les douches commençaient à être démontées.

Eh bien non, contrairement aux écrits des Conseillers d'opposition nous n'avons pas fermé les douches des plages à leur demande mais bien parce que nous étions conscients qu'en période de sécheresse, il était anormal que nous continuions à faire fonctionner des douches qui consommaient beaucoup d'eau pour des prétextes de rinçages corporels quelquefois très subjectifs. De même, nous avons alerté le gestionnaire du port sur les consommations abusives de certains plaisanciers lavant à grande eau leur bateau.

Et, c'est bien parce que nous avons une motivation sans faille de défense, au niveau local ou national, de notre environnement et de notre qualité de vie, que nous agissons régulièrement sur le terrain, comme peuvent le constater depuis des années les Mandréens.

Le Maire,
Gilles VINCENT

Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF)

Bilan de la saison 2022

Quelques faits marquants

53 membres du CCFF (dont 1/3 de femmes) ont participé durant cet été à la protection de notre forêt.

82 patrouilles du CCFF ont été effectuées entre le 8 juin et le 20 septembre. Cela représente plus de 1000 heures de présence dans nos massifs.



Rappel : lorsque les risques d'incendie sont modérés (jaune) ou sévères (orange), 2 patrouilleurs sont mobilisés. Mais lorsque le risque est très sévère ou extrême (rouge), 10 patrouilleurs sont en action. Nous avons eu 11 jours rouges (2 en juin, 8 en juillet et 1 en août).

En moyenne, durant cette période, il a été effectué 4 patrouilles par membre du CCFF mais, comme chaque année, avec des écarts importants (de 1 à 11) liés aux aléas climatiques, à la disponibilité des patrouilleurs, etc.

Commentaires et remerciements

Beaucoup de sécheresse, des températures élevées durant tout l'été auraient pu nous faire craindre le pire. Heureusement, nous n'avons pas eu beaucoup de vent...

La présence des 7 jeunes dans le cadre de l'aide au permis nous a été particulièrement utile. Merci à eux et merci à la Municipalité de nous les avoir confiés.

Les membres du bureau remercient chaleureusement toutes les Patrouilleuses et tous les Patrouilleurs pour leur engagement tout au long de l'été.

ASSM Football

L'Association Sportive Saint-Mandrier Football Vétérans (ASSM.FV) vous informe que la saison a repris.

Venez nous rejoindre autour d'une ambiance sportive et conviviale. Match à 7 une fois par semaine et entraînement le mardi soir.

Contact : Thierry Ortega au 06 18 32 70 32

L'ATELIER DE L'AIGUILLE ARTISANAT ET PARTAGE

L'AGORA (atelier de l'aiguille) et la Paroisse de Saint-Mandrier (Artisanat et Partage) vous proposent une exposition-vente dont une partie des bénéfices sera versée à la Paroisse.

Rendez-vous le dernier week-end de novembre (les 26 et 27) de 10h à 17h30, salle Bailli de Suffren (à coté du bureau du port).

Venez découvrir les travaux d'aiguille proposés par notre atelier : tricot, crochet, patchwork, boutis, broderie,... ainsi que les travaux manuels et artisanaux préparés depuis des mois par Artisanat et Partage. Vous y trouverez un éventail de cadeaux divers à offrir pour le bonheur des vôtres.

Si vous le souhaitez, vous pourrez aussi vous initier à une de ces techniques et, pourquoi pas, rejoindre, dans une ambiance conviviale, l'un de ces ateliers.

Plus de renseignements :
assoagora83@gmail.com



Escale estivale à PROCIDA : des plaisanciers mandréens chaleureusement reçus

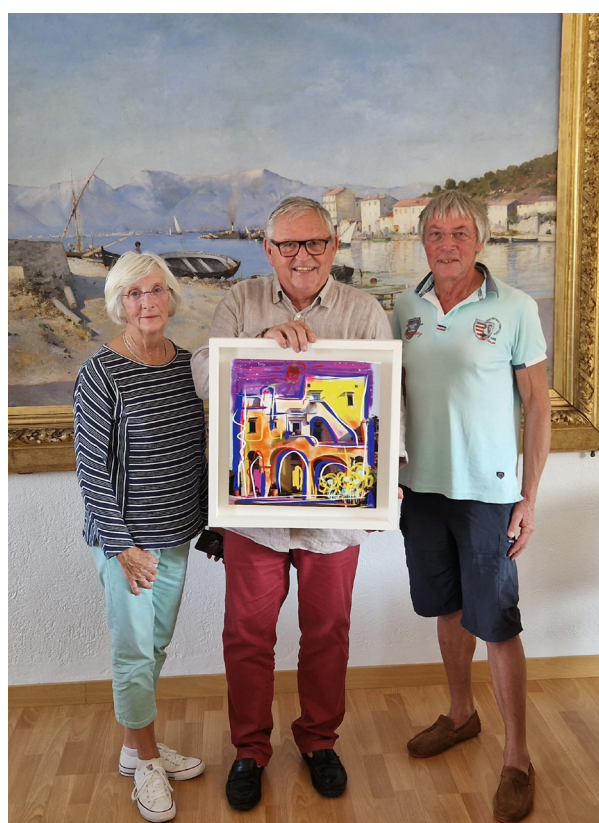
Point n'est besoin de rappeler ici les liens d'histoire et d'amitié qui unissent les communes de Saint-Mandrier et de Procida. Une belle illustration en a été donnée cet été lors de l'escale à Procida - capitale de la culture italienne 2022 - du voilier d'un couple de l'Association Nautique de Saint-Mandrier (ANSM).

De retour d'une grande croisière en Méditerranée à bord de leur voilier Arlaumat, André et Chantal ont vécu une fabuleuse escale à Procida.

À l'invitation du maire Dino Ambrosino qu'ils avaient pu rencontrer avec Gilles Vincent à l'occasion des festivités de la Saint-Michel en mai 2016, ils ont eu le privilège d'assister, le 22 juillet dernier, à l'élection de « La Graziella 2022 ». Au cours d'un spectacle et d'un concert inoubliables, est désignée chaque année la jeune fille de Procida qui incarne le mieux les qualités physiques et morales de l'héroïne romantique du roman de Lamartine. Une tradition qui rencontre un grand succès populaire ! Merci à nos amis italiens de cet accueil chaleureux qui témoigne de leur attachement à Saint-Mandrier.

L'édile de Procida ayant confié un cadeau pour son homologue de Saint-Mandrier aux bons soins de l'ANSM, l'association s'est acquittée dernièrement de sa mission. Un magnifique tableau, symbole de l'amitié franco-italienne - et qui a donc parcouru plus de 1 000 kilomètres par la mer ! - a été remis en mains propres à Gilles Vincent.

Le bureau de l'ANSM



Presqu'une ÉTOILE

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre rentrée 2022-2023 s'est très bien passée. Nous avons pu accueillir de nouveaux élèves, qui sont d'ailleurs très nombreux cette année, et retrouver nos anciens. Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous apportez.

Magali accueille les enfants dès l'âge de 3 ans jusqu'à l'âge adulte. Elle a créé dans cette école de danse, un espace convivial où la bienveillance, les échanges, le partage et l'amour pour la danse sont les maîtres mots. Dans ses cours, on travaille la technique, l'artistique, la créativité, le dépassement de soi et la rigueur, tout en s'épanouissant. Chacun peut y trouver sa place, débutant comme pré-professionnel.

Nos étoiles donneront une représentation de danse à la salle Marc Baron, le samedi 17 décembre 2022 à 14h. Les élèves danseront devant notre beau père Noël.

Notre école Presqu'une Étoile se trouve sur deux endroits différents, Saint Mandrier village ainsi que Pin Rolland. Vous pouvez y retrouver les disciplines suivantes : **Classique, Modern jazz, Contemporain, Street, Éveils initiations, Yoga, Pilates et bébé marcheur.**

Concernant cette dernière activité, n'hésitez pas à venir découvrir le **yoga ludique pour les enfants** de 18 mois à 4 ans : un **atelier parent / enfant**, animé par Noémie tous les lundis à 17h, salle Lanrière, où l'on s'amuse, on se défoule, on découvre les postures du yoga et pleins d'autres outils à utiliser au quotidien et où, bien sûr, on se détend...

Des essais sont encore possibles dans certains cours. N'hésitez pas à nous contacter au 06.20.12.57.98 pour plus de renseignements.

L'équipe de l'école de danse « **PRESQU'UNE ÉTOILE** »

Les COLLÉGIENS en visite à la mairie

Ce 10 octobre 2022, dans le cadre de l'éducation morale et civique, les élèves de 6^{ème} ont eu l'honneur de rencontrer le Maire de la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Accompagnés de leurs enseignantes Mmes Le Berre, Gstalter Mortagne, professeurs principales des deux classes de 6^{ème} et de Mme Prulot, professeur documentaliste, ils ont pu échanger avec M. Vincent autour du fonctionnement des institutions françaises (les modes de scrutin, le rôle de chaque intervenant), la passionnante histoire de la ville (sa création, ses maires successifs, son blason, ses particularités) et quelques anecdotes au gré des questions posées.



Le collège remercie chaleureusement monsieur le Maire pour son accueil et sa disponibilité.

Mélanie **PRULOT**
Collège Louis Clément

FIGURES DU VILLAGE de novembre 2022.

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 19 novembre 2022 à 11h30, sous le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui mettra en lumière « les artistes peintres » : Alain Diot et Laurent Guérin.

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque ou sur notre page facebook fédération cavals.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**.



Les « Pêcheurs » avec Jean Lieutaud 1930-2018 et Baptiste Allinio né le 25 Juin 1989. Deux personnalités passionnées par la pêche depuis leur tendre enfance. (Photo de juin 2022).



Les « Fleuristes/Paysagistes » avec « Momon » Edmond Mussou 1943-1969 et Véro Florès née le 5 septembre 1965. Deux personnalités qui ont fleuri et fleurissent nos jardins et nos tables. (Photo d'octobre 2022).

Le **MANDRÉEN - NOVEMBRE 2022** - page 11

Un MARCHÉ ALSACIEN à Saint-Mandrier

Alsace-sur-Mer se tiendra pour la 1^{ère} fois à Saint-Mandrier, du jeudi 10 au dimanche 13 novembre 2022, place des Résistants.

Tout le charme de l'Alsace pendant 4 jours de festivités où la tradition, le folklore, la gastronomie, le bon vin seront mis à l'honneur. Tartes flambées, choucroute, Bretzel, charcuteries, pâtisseries, vins, bière,... seront à déguster sur place (ou à emporter) et en non-stop, de 9h à 22h du jeudi au samedi et jusqu'à 20h le dimanche.



Un panier garni sera à gagner chaque jour et un tirage au sort le dimanche soir désignera l'heureux(se) bénéficiaire d'un séjour en Alsace.

La ville de Saint-Mandrier-sur-Mer est heureuse d'accueillir pour la première fois la Fédération des Artisans Producteurs d'Alsace. Un défi pour notre commune qui se réjouit de proposer aux Mandréens et à tous les habitants de l'aire toulonnaise, un avant-goût de Noël.

Afin de faciliter les accès au village, le stationnement sera élargi sur le stade du village et la Métropole augmentera les rotations des bus et des navettes maritimes. Elle mettra également en place une navette au départ de l'espace Marine de la Seyne-sur-Mer.

TÉLÉTHON

Il est encore temps de participer !

Christophe Troia au 06 76 78 20 12 / Jean-Pierre matthias au 06 24 33 16 38

Téléthon 2022

Vide greniers DIMANCHE 20 NOV. PARK. SAINT ASILE 8H-17H Association Festive de la Presqu'île	CONCOURS FESTOOL JEUDI 1 ^{er} DÉC. SALLE ARBOUSE 14H-18H Club de Bridge	SPORT CRÉPES PARCOURS OBSTACLES ENFANTS (MATERNELLES ET PRIMAIRES) VENDREDI 2 DÉC. STADE BASKET VILLAGE 16H30 OMJS Les Ti'Mandréens	ANIMATIONS FIL ROUGE SAMEDI 3 DÉC. TERRAINS DE TENNIS ANDRÉ FÉREL - 10H-17H Tennis Club
CIRCUIT TRAINING SAMEDI 3 DÉC. PLATEAU SPORTIF DU PIN ROLLAND - 10H-12H OMJS	CONCOURS DE BOULES DIMANCHE 4 DÉC. STADE DU VILLAGE 10H Les Boulemanes du Creux	CONCOURS DE BOULES DIMANCHE 4 DÉC. STADE DU VILLAGE 10H Les Boulemanes du Creux	CONCOURS DE BOULES DIMANCHE 4 DÉC. STADE DU VILLAGE 10H Les Boulemanes du Creux
PROJET CHALLENGE OU FIL ROUGE RAMEUR DATE, LIEU ET HEURE OMJS	PROJET FLASH MOB DATE, LIEU ET HEURE OMJS	APPEL À PROJETS : VOUS AVEZ UN PROJET ? REJOIGNEZ-NOUS ! CHRISTOPHE TROIA 06 76 78 20 12 JEAN-PIERRE MATTHIAS 06 24 33 16 38	APPEL À PARTICIPATION VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ? REJOIGNEZ-NOUS ! CHRISTOPHE TROIA 06 76 78 20 12 JEAN-PIERRE MATTHIAS 06 24 33 16 38

OMJS - OFFICE MANDRÉEN DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Hôtel de Ville
 Place des Résistants
 83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
 www.ville-saintmandrier.fr
 fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

L'Alsace sur-Mer

avec la Fédération des Artisans Producteurs d'Alsace

Le charme d'un village alsacien

PLACE DES RÉSISTANTS

DU 10 AU 13 NOVEMBRE 2022

DU JEUDI AU SAMEDI : 9H-22H
DIMANCHE : 9H-18H

Folklore, traditions, gastronomie, surprises

TOMBOLA : PANIERS GARNIS ET UN SEJOUR A GAGNER

PARKINGS 28M
NAVETTES

Hôtel de Ville
 Place des Résistants
 83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
 www.ville-saintmandrier.fr
 fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

MÉTROPOLITAIN TPM

LES ARTISANS PRODUCTEURS D'ALSACE

VOUS ACCUEILLENT ET VOUS PROPOSENT
UNE RESTAURATION SUR PLACE NON-STOP

LA BISCUITERIE DU COL DE SAALES Pâtisserie Alsacienne 64420 SAALES - 03 88 97 77 78	MAISON ZERR Pâtisserie Alsacienne 67220 VILLÉ - 03 88 58 21 04
BRASSERIE ARTZNER LA PERLE Bière artisanale 67000 STRASBOURG - 06 89 84 30 41	L'ESPACE TARTES FLAMBÉES Tartes flambées 67880 KRAUTERGERSHHEIM - 06 83 43 08 57
LE CŒUR D'ALSACE Fromagerie 68340 RIQUEWIHR - 06 64 13 95 05	VINS MOSBACH Vins blancs, crémant 07250 MARLENHEIM - 03 88 97 05 47
VINS JEAN-CHARLES VONVILLE Vins rouges d'Ottrott, vins blancs 67530 OTTROT - 03 88 95 80 25	VINS ROBERT BLANCH Vins blancs, crémant et vin chaud 67210 OBERNAI - 03 88 95 58 03
STAND DE LA FAP Artisanat et textile alsacien, pain d'épices, moutarde et raifort 67130 SCHIRMECK - 06 50 46 91 56	LES CONFITURES DU CLIMONT Confitures artisanales 67420 RANRUPT - 03 88 97 72 01
AUTOUR DE LA POMME Jus de pomme, vinaigres, compotes... 67420 BOURG BRUCH	DISTILLERIE LEHMANN Eaux de vie, liqueurs et café alsacien 67210 OBERNAI - 03 88 50 41 29
OFFICE DU TOURISME Promotion du tourisme de la Bruche Mossig, du Piémont et d'Obernai 67210 OBERNAI - 03 88 95 64 13	BISCH DE BRUCHE Pains d'épices, nougats et confiseries traditionnelles 67000 STRASBOURG - 06 47 79 96 19
FERME GOETTEL MANN Foie gras, charcuterie alsacienne, choucroute 67210 MEISTRATZHEIM - 03 88 95 56 24	MARTINE ET MICHEL VETTER Boules de choco mousse 67000 STRASBOURG - 06 30 80 12 14
	CHARCUTERIE MULLER Charcuterie alsacienne, choucroute 67560 ROSHEIM - 03 88 50 22 55

NAVETTE MARITIME 28M DEPUIS TOULON
 NAVETTE MARITIME EXCEPTIONNELLE DEPUIS L'ESPACE MARINE DE LA SEYNE-SUR-MER
 AUGMENTATION DES ROTATIONS DES LIGNES DE BUS DU RÉSEAU MISTRAL
 PARKING DU STADE

HORAIRES BUS ET NAVETTES

Service Vie de la Cité - 04 94 11 51 75 - Ne pas jeter sur la voie publique